



ANDRÉ BOURQUE

Policier retraité du SPVM
Conseiller du conseil de surveillance



André Bourque a occupé diverses fonctions au sein du Service de police de la Ville de Montréal, depuis 1976, pour terminer sa carrière en 2007, comme inspecteur-chef au cabinet du directeur. Il a ensuite été consultant auprès de l'Agence métropolitaine de transport pendant 4 ans et conseiller politique au président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Parallèlement à sa carrière, il a été conférencier à l'École nationale de police du Québec pour le recrutement du Service de police de la Ville de Montréal, pour la formation de lieutenants et il a animé des séances de formation en éthique appliquée.

Également très impliqué au niveau de l'Association professionnelle des officiers de direction du Service de police de la Ville de Montréal, sa vaste expérience, sa rigueur et son sens de l'éthique sont des atouts majeurs au sein du conseil de surveillance dont il est membre depuis 2016. Il a à cœur que chaque membre soit traité avec équité et que la gestion de la Caisse soit menée avec la plus grande rigueur.

«Les atouts de notre coopérative policière reposent sur sa grande qualité de prestation de services et sur l'éventail des produits qu'elle propose pour contribuer activement au bien-être des policiers et policières du Québec !»